

Missions impossibles

Société
Française
des
Architectes

1er trimestre 2023

Bulletin n°59

Edito

Missions impossibles

L'architecte est de plus en plus dépossédé du chantier par la maîtrise d'ouvrage, notamment la maîtrise d'ouvrage privée, soit qu'il ne souhaite pas ou plus la direction de l'exécution des travaux, faute de formations, d'expérience, soit que la maîtrise d'ouvrage ait recours à une structure spécifique pour cette mission : les CHIFFRES MAF, édition 2022, basés sur les travaux réalisés en 2020 et déclarés par les architectes en 2021, font apparaître que 30 % de ces travaux (37 % des marchés privés) ressortent de missions partielles.

Finalement, seules les grosses agences, ou les très petites, conservent une capacité de direction. Pourquoi cette dépossession ?

- Multiplication des intervenants (paysagistes, bureaux d'études spécifiques, -structure, fluides, environnement, économie du bâtiment) sans oublier les politiques...
- Modalités de production : BIM susceptible d'échapper à l'architecte (on connaît l'exemple anglo-saxon des managers de projet)
- Quid des responsabilités : droit d'intervention ? réception des ouvrages ? droit d'auteur ? conformité au permis de construire

Le rôle, la fonction de l'architecte tend à être limitée à la faisabilité, au permis de construire, voire à l'image, - la notoriété – du projet, la technicité lui échappant. La vision globale du projet que revendique l'architecte, est ramenée à une vision partielle, portant trop souvent sur l'«esthétique» du projet.

Acette interrogation, plusieurs architectes ont apporté leurs points de vue, soulignant une situation ancienne, déjà portée par nombre de publications de constructions au XIXe siècle, sans remonter jusqu'à l'ouvrage de Pierre le Muet (*Manière de bâtir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1623), interrogeant la formation des architectes, dont il apparaît que la somme des savoirs acquis n'habilite pas à une maîtrise du projet architectural, et encore moins de sa réalisation, témoignant des contingences économiques d'un honoraire officiellement librement débattu, -mais imposé par le plus fort- et partagé par un nombre croissant d'intervenants.

Mais toutes les contributions démontrent la volonté de leurs auteurs-architectes de rester maîtres de leur chantier, pour le compte d'une qualité architecturale dont on ne peut penser qu'elle est virtuellement finalisée dans l'ordinateur. Nous avons laissé tels quels, sous la rubrique pratiques d'agences, les contributions de deux agences d'architecture, qui expliquent comment elles intègrent la mission de direction de l'exécution des travaux dans leur travail, leurs raisons, et les apports qu'elles en retirent. En revanche, nous n'avons pas publié certaines des contributions reçues, soit en raison d'un développement touchant plus au slogan, soit en raison d'une réponse essentiellement vindicative à l'endroit de l'Ordre des Architectes. Le Bulletin de la SFA n'est pas le lieu d'une polémique par personne interposée.

Philippe Rivoirard

Contributions

01 Des bâtisseurs venus de pays lointains
Jean-Claude Laisné

02 Missions impossibles
Paul Chemetov

03 Le travail de la main
Martinelli Nicolas

04 Sans demande de création l'architecte n'est plus nécessaire
Denis Humbert

05 L'architecte est encore capable de Faire
Sonia Costes & Alexandre Bouisset

06 L'architecture n'est pas une option
Guilhem Roustan

07 Chantier / Architecte
Denis Bergmann

08 Le chantier
Mathilde Le Signor

09 Le chantier – lieu d'invention, lieu qui nous construit
Ehrlich Volker

PRATIQUE D'AGENCE

10 Le chantier, une continuité de sujets à résoudre collectivement
Jean-François Bailleux

11 Le chantier
LBBA Architecture

Des bâtisseurs venus de pays lointains

01

Jean-Claude Laisné

Plus que nul autre métier il commence dans la boue pour fabriquer les conditions de la lumière. C'est avec des compagnons venus de pays lointains, parfois en guerre, souvent en crise et de plus en plus souvent en détresse écologique que je vais créer la complicité humaine autour de l'acte de bâtir.

Les bâtisseurs sont des émigrés riches de leur volonté, de leur culture et de leur sagesse, qui donnent à notre pays sa noblesse : l'intégration. Ils ne savent pas l'oeuvre à accomplir. C'est dans le respect de la demande du client, du programme, de la topographie, de l'harmonie et des règles de l'art, que j'explique inlassablement à chacun son ouvrage.

L'effort si difficile en hiver, en été, sous la pluie, et nous sommes tous récompensé par la vision de l'oeuvre achevée. Aucun autre métier ne rassemble la force et la culture sous le même toit pour construire l'avenir, un espace magnifique qui résonne entre les parois, ouvert sur le paysage, inauguré en fin de chantier pour les générations présentes et futures.

Merci l'architecture enchanteur

Architecte et urbaniste
Grand Prix National
d'Architecture Médaille
d'honneur de l'Académie
d'Architecture

« Missions impossibles », écrivez-vous, en reprenant le titre d'un film qui vit Tom Cruise atterrir sur le toit du Ministère des Finances, pour caractériser la situation des architectes dans leur ensemble. Les exceptions que vous citez, celles des agences artisanales et celles des très grandes structures, ne font que confirmer la règle dominante. Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle. Bernard Marrey dans son essai *Architecte : du maître d'œuvre au disagneur*, paru il y a dix ans, la dénonce déjà.

Encore une fois, la blague helvétique sur les pratiques françaises décrit assez justement la situation. « En France, vous construisez un dessin, disent les Suisses, chez nous dessinons une construction ».

Construire et non seulement dessiner, telle est la question posée. Il est certain que l'abandon par les organismes publics de leur rôle au profit de maîtrises d'ouvrages privées joue en notre défaveur. Comment minorer la part des honoraires et maximaliser la marge ? Telle est la question posée par les *costs killers* qui ont à gérer les macro-lots.

On peut même se demander si la pratique généralisée des concours, qui permet à tant de jeunes architectes d'accéder à la commande, ne se retourne aujourd'hui contre nous.

La présélection de 3 ou 4 candidats sur des dizaines et quelquefois des centaines de demandes, fausse le principe même d'une compétition ouverte. Les Suisses - encore eux - demandent la simple formule d'un panneau d'un mètre carré rendu à l'encre noire. Et dans les pays nordiques, les candidats reçoivent le compte-rendu des délibérations d'un jury, dans lequel les architectes sont majoritaires. Quel est le sens d'un concours pour une maternelle, une crèche ? Il est plus important pour l'usage de ces locaux et l'éveil sensoriel des enfants, que la matérialité de la construction augmente leur perception des choses. Nous entendons trop souvent alors que nous participons aux jurys « tiens il y a de l'idée là-dedans », pour choisir un projet qui en jette, alors que le sens de notre action est oublié. Pour égaler Franck Gehry, il faut en avoir la liberté d'action, et les budgets. Il s'agit en l'occurrence de mécénat.

Dernier avatar, les barèmes figurant dans la loi MOP ne sont pas appliqués et, comme le recours à l'architecte est encore obligatoire, en dépit des tentatives récentes pour s'en priver au nom de l'économie et de l'écologie réunies, seul le paiement de la perspective illustrant le permis de construire est jugé nécessaire. Et pourtant nous sommes le seul pays d'Europe où existent des responsabilités décennales et trentenaires. Le montant des primes que nous payons feraient hurler les médecins s'ils devaient en payer l'équivalent pour assumer la responsabilité de leurs actes.

Et comment discerner le défaut de conception du défaut de surveillance ? Comment être en responsabilité d'un projet dont nous ne surveillons pas l'exécution ? Privés de chantier, les architectes deviendraient-ils idiots ? Comme les chantiers privés d'architectes ? Cet apprentissage réciproque et cultivé d'une activité commune : construire est jugé aujourd'hui inutile par trop de maîtres d'ouvrages, tant publics que privés ; pourtant construire c'est donner forme. La difficulté même de l'architecture. Sa raison d'être et la raison de vivre de tout architecte.

Nicolas Martinelli

Architecte, Diplômé d'État en 2020 et habilité à la maîtrise d'œuvre en nom propre en 2021 à l'ENSA Grenoble
Inscrit à l'Ordre

« L'architecte est en général peu connu des exécutants qui suivent du regard cet homme étrange semblant toujours se promener et examinant avec curiosité des choses qui leur paraissaient, à eux, évidentes. Or, rien n'est évident dans la construction. Des erreurs peuvent se produire dans les parties de l'ouvrage réputées les plus simples. L'assiduité de mes visites m'avait fait connaître sur tous mes chantiers. En quelques mois, compagnons et manœuvres savaient qui j'étais. La fonction de maître d'œuvre est difficile à assumer : entre les hommes qui commandent et ceux qui obéissent, il ne doit exister ni mépris, ni indifférence, encore moins de l'indulgence. »

*Fernand Pouillon, Mémoires d'un architecte
Éditions du Seuil, 1968, p. 277*

Chantier – ce mot, dans l'imaginaire collectif des architectes, renvoie à tant d'espérances, d'envies mais aussi de désillusions. Il semble apparaître aujourd'hui comme l'expérience ultime de tout architecte : le Graal. Est-ce que cela est dû à la raréfaction de la présence des architectes sur les chantiers ? Cela n'est pas impossible.

Le chantier est ce lieu où le projet se concrétise. L'immatériel devient matériel. L'imperceptible, perceptible. Ces moments sont la quintessence du travail de la main. Nous éprouvons ce qui, auparavant, n'était présent que dans nos pensées : dans le cheminement du projet, seul l'architecte a réellement la vision précise de l'objet fini.

Cette réflexion autour de la dépossession du chantier pour l'architecte ne sera pas abordée sous l'angle de l'évolution du métier d'architecte ou celui de maître d'œuvre. Cela a déjà été traité par le passé, comme par exemple, dans l'excellent ouvrage de Bernard Marrey : *Architecte, du maître de l'œuvre au disagneur*. Ici, le propos sera davantage rattaché à une dimension sensible : le goût de la matière, de l'effort, du travail qui prend un certain temps ; bien loin de l'immédiateté d'une « image » toute faite.

De nos jours, la construction¹ s'est généralisée. Il est possible de trouver la même architecture – ou plutôt est-il préférable de parler d'esthétique – aussi bien à Grenoble, Bordeaux ou Rennes. De manière caricaturale, l'édifice se décompose en un élément structurel, généralement en béton, emmitouflé dans une isolation extérieure et une vêtue composite. Cela entraîne inéluctablement une perte du travail de la matière, de la finesse du détail, des assemblages... Ces différentes strates nous privent de l'édifice. Il est alors impossible de comprendre ce qui porte et ce qui est porté.

1. L'emploi du terme construction est intentionnel afin de garder l'art de bâtir comme définition de l'architecture et ainsi mettre en exergue un triptyque entre espace, matière et structure. Le terme bâtiment renvoie davantage à l'image finale de l'édifice réalisé, gommé de toutes ses imperfections et masqué derrière son enveloppe.

Ce texte n'a pas pour ambition d'être un apologue. Il s'agit de se poser des questions sur l'état actuel de la profession. Cette prise de recul doit aussi permettre de savoir dans quelle direction aller. Il est utile de savoir ce qui fait l'essence du métier d'architecte afin de poser un cadre à notre pratique. L'architecture c'est l'art de bâtir : redonner du sens à notre métier en rapport avec le triptyque espace-matière-structure. Cet attrait personnel pour la construction renforce indubitablement mon admiration pour le chantier.

L'acte de construire est un acte singulier. J'aime garder à l'esprit cette maxime quelque peu triviale de Ludwig Wittgenstein² : « la différence entre un bon et un mauvais architecte consiste aujourd'hui en ceci, que le dernier cède à toutes les tentations, tandis que l'architecte authentique leur résiste ». Le chantier est ce lieu de dur labeur. Quelle énergie doit être déployée pour assembler deux pierres ? Cet effort dans la mise en œuvre ne sait provoquer qu'admiration. Alors, ayant cela à l'esprit, l'architecture ne peut se résumer à une esthétique. Le geste architectural ne peut être gratuit. Chaque trait doit être tracé avec la conscience qu'un compagnon réalisera ce dessin. Une construction n'est pas un objet que l'on place ici ou là. Elle est régie par un ensemble de facteurs. Ces derniers créent une certaine ambiance empreinte de poésie.

C'est en cela que la mission de conformité architecturale est absurde. Est-il possible de se limiter à ne « contrôler » que l'esthétique ? L'architecture ne se résume pas à une boîte avec des façades, sauf peut-être actuellement : c'est celle qui se démarquera le plus qui sera considérée comme un projet réussi. Cet éloignement constructif oblige à une innovation formelle qui tend généralement vers la superficialité. Je pense que le projet ne doit pas être simplement une réponse technique. Nous ne pouvons pas choisir un matériau dans un catalogue seulement parce qu'il répond à une performance énergétique. De plus, à travers tous ces labels, il me semble que l'homme a perdu sa place centrale dans l'architecture. Les références qui m'inspirent sont toujours celles où les rapports entre l'homme, l'espace, la matière, la lumière et le site sont au cœur du projet.

En se focalisant sur l'acte de construire, je crois qu'il est possible de retrouver cela. Il faut se donner la peine de faire les choses comme il faut – il est nécessaire de revenir à une simplicité des formes, une architecture plus « simple » où la structure est la partie la plus importante et qu'elle se suffit à elle-même. La perfection réside probablement dans la simplicité.

J'envisage l'architecture comme la réponse formelle à des questions diverses et variées. La question de la forme n'est pas seulement une volonté esthétique (plastique - volumétrique), mais la solution spatiale précise de toutes les contraintes d'un projet.

Pour atteindre cela, il convient de mettre « la main à la pâte ». Le terme de *maîtrise de l'œuvre* apporte une notion essentielle : la maîtrise. Il ne s'agit pas de maîtriser dans le sens d'un contrôle ou d'une domination.

La maîtrise de l'œuvre s'entend davantage avec la définition suivante (CNRTL) :
« art, talent supérieur reposant sur une connaissance approfondie des moyens »
– la *maestria*.

A partir de ce principe, je me demande s'il est possible de se dire architecte sans pratiquer le chantier ? Cette question ne cible pas le titre que l'on porte mais la fonction que l'on exerce. Le métier de l'architecte n'est pas uniquement théorique. La démarche du projet passe par la pratique et cela ne s'improvise pas. Cela se travaille et s'apprend mais requiert aussi une part de sensible. C'est un travail risqué. L'architecte est un artisan. Il travaille par passion. Cette quête du sens et du beau passe à travers les notions de plaisir, de rigueur, de précision et de poésie³. Pour atteindre cela, il est question de prendre le temps. Cette lente et patiente exploration propose une interprétation, une expérimentation de la matière et du sensible. Le chantier s'inscrit dans ce temps long et concourt à la liberté de l'architecte. Il revient de croire en sa démarche et la rendre intelligible afin de garder la maîtrise de notre pratique et ne pas être relégué au rang de designer.

3. « *Poétique* : le verbe grec *poiein* qui a donné «poète», signifie «faire», «fabriquer» » in *La fabrique du chef-d'œuvre*, Stéphane Le Fol, p.112, Chapitre 5 – *Les Pensées* de Blaise Pascal par Laurence Plazenet

Sans demande de création l'architecte n'est plus nécessaire

04

Denis Humbert

Architecte du Patrimoine
Mastere des Pont-et-
Chaussées

Commander, payer, concevoir, construire et utiliser un bâtiment, tels sont les rôles que se sont toujours répartis les partenaires de la construction. Selon l'influence conquise par chacun, ce partage de responsabilité n'a cessé de fluctuer.

En France, jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle, le statut de Maître Artisan prédomine dans la construction. Même si son nom est rarement cité, c'est à lui que l'on confie le double rôle d'imaginer et de réaliser les bâtiments. Les grandes lignes de ses œuvres, aux typologies reconduites en s'adaptant, conduisent rapidement aux détails d'exécution en vraie grandeur, appris en compagnonnage. Selon le principe du chef d'œuvre, le savoir faire technique et la connaissance des matériaux sont au service de l'harmonie géométrique et ornementale.

Dans ce fonctionnement intégratif d'un métier mêlant conception et exécution, la cohérence de l'œuvre bâtie est facilitée.

Dès la fin du XVe siècle, en France, le statut de l'Architecte, non réglementé à l'époque, apparaît progressivement, en concurrence ou en la personne même du Maître Artisan. Ainsi, le Maître maçon Martin Chambiges est qualifié d'*Architectus* ou d'*Architector* sur ses chantiers de cathédrales, le distinguant, de fait, des chefs de chantiers et autres exécutants. La maîtrise de l'écrit et la connaissance des ordres académiques vitruviens et du dessin géométrique permettent à d'autres de se positionner comme architectes théoriciens ou partenaires des Maîtres Artisans.

Ce préambule historique permet de s'interroger sur les conditions d'aboutissement d'une œuvre bâtie : l'écart entre l'objet imaginé et sa concrétisation doit révéler l'optimisation des solutions apportées par son concepteur et non leur dénaturation. Il est donc difficile d'envisager une « œuvre architecturale » sans que l'architecte n'en contrôle le processus jusqu'à son achèvement.

Cette condition étant loin d'être admise, on peut comprendre que la profession d'Architecte est de plus en plus de mal à s'imposer sur ses chantiers.

De fait, l'architecte s'en éloigne par la combinaison des facteurs suivants :

- Formation des architectes insuffisamment orientée vers l'exécution
- Compétence technique de la profession pas assez reconnue
- Compréhension et demande de création rare chez les commanditaires
- Législation de la maîtrise d'œuvre d'exécution trop ouverte
- Corporatisme de la profession pas assez puissant
- Désintérêt ou démission de beaucoup d'architectes pour cette mission
- Répartition des responsabilités et assurances parfois dissuasives
- Structures des agences mal adaptées à la responsabilité encourue
- Concurrence farouche des entreprises, des bureaux d'études et des promoteurs
- Puissance du lobby des grands opérateurs de la construction

- Place croissante prise par les acteurs spécialisés nés des nouvelles réglementations
- Course aux économies des commanditaires et des opérateurs
- Demande accrue de missions globales clés en mains
- Difficultés dues aux nouveaux outils imposés par les pouvoirs publics et maîtres d'ouvrage

Pour l'architecte, cet éloignement des chantiers conduit à perdre le contrôle :

- Sur une partie historiquement importante de son marché de Maîtrise d'Œuvre
- Sur la réalisation de son œuvre projetée conduisant à la « violation de son droit d'auteur »

Pour beaucoup de Maîtres d'Ouvrages, toute solution alternative au dessin d'origine reste valable si leurs critères économiques, fonctionnels et techniques sont respectés. Pour eux, la majorité des entreprises et des bureaux d'études savent les garantir. Ainsi ils pensent avoir fait l'économie des honoraires d'un partenaire dont la valeur ajoutée leur est malheureusement rarement évidente.

La reconquête des missions d'exécution par l'architecte nécessite la démonstration de cette valeur ajoutée artistique et économique pendant la mise en œuvre du projet.

Pour l'auteur d'un projet, il s'agit, avant tout, de ne plus être dépossédé du suivi de sa réalisation. Le qualificatif d'auteur est sciemment utilisé car une composition architecturale ou urbaine relève d'un enjeu culturel et patrimonial, inscrit dans la durée. C'est aux pouvoirs publics, garants de la qualité de notre cadre de vie, de réaffirmer son caractère d'intérêt public. De fait et idéalement, face aux commanditaires difficiles à convaincre, il faudrait que l'état légifère, comme il l'a fait pour les permis de construire, pour rendre obligatoire le recours à l'architecte en phase d'exécution. Bien entendu, de solides conditions de formation et de contrôle des compétences doivent accompagner cette obligation légale.

Un projet doit être une œuvre avant d'être un produit. Il est porteur de sens par la motivation de chacune de ses composantes au service de sa totalité. Ce que l'œuvre projetée exprime dans son dessin doit se retrouver dans l'objet construit pour satisfaire à sa vocation culturelle.

Seule la présence du concepteur jusqu'au terme du processus de réalisation permet de maintenir la logique et donc l'harmonie de l'objet architectural. Elle n'est indispensable que lorsque l'attente de création, souhaitable dans l'intérêt public, est partagée par le commanditaire. L'architecte doit être à la hauteur de cette attente. Il doit convaincre le Maître d'Ouvrage de son utilité sur le chantier mais surtout parvenir à le satisfaire en achevant l'ouvrage selon ses attentes.

Cette exigence « artistique » dans l'acte de bâtir requiert donc deux conditions :

- La compréhension de cet enjeu par les Maîtres de l'Ouvrage
- Une crédibilité sans faille des architectes sur les plans technique, économique culturel

Ces conditions vont plutôt de soi pour les constructions publiques soumises à concours d'architecture. En revanche, elles font cruellement défaut dans le cadre des marchés privés, qu'il s'agisse de promotion immobilière ou de commandes de particuliers.

Seul le concepteur, qui garde à l'esprit les non-dits de sa création, est capable de les intégrer à toute adaptation du projet aux vicissitudes de la réalisation : aléas de chantier, de voisinage, de terrain, d'approvisionnement, de révision d'usage ou de budget etc.

Les intérêts des partenaires de la réalisation étant divergents, l'absence de l'architecte sur le chantier, conduit à la réalisation des choix du plus fort ou des compromis trouvés pour satisfaire les désirs des uns et des autres. L'œuvre projetée et acceptée au permis de construire s'en trouve dénaturée, d'autant que les mairies n'assurent que partiellement la conformité de l'aspect extérieur des constructions et encore moins celui de leur intérieur. Pour éviter cela, l'architecte, durant l'exécution, peut arbitrer ces intérêts à l'avantage du projet et de son commanditaire tout en respectant les engagements pris avec les entreprises.

Dans cette vision idéalisée de l'architecte artiste qui maîtrise de bout en bout la cohérence de son œuvre, il ne faut pas oublier le ressenti de l'utilisateur final. Prenons l'exemple parfait du client qui s'adresse directement à l'architecte qu'il connaît et dont il apprécie tout particulièrement les références. Même dans ce contexte de confiance, l'architecte lui doit une écoute toute particulière pour répondre, jusqu'au bout, à la singularité de ses attentes. Sa valeur ajoutée n'est pas seulement son talent de plasticien, mais sa capacité à s'adapter en permanence aux demandes de son client et aux aléas fluctuants de la réalisation. Sa souplesse et son génie se situent dans sa capacité à remanier habilement son projet en fonction de ces variables, sans nuire pour autant à sa cohérence.

C'est aussi la période où il peut développer avantageusement sa conception dans le travail des détails d'exécution conformément à l'essence du projet initial.

Pour préserver l'âme de cet objet, aucun acteur n'est mieux placé que l'architecte. Il assure notamment par sa présence : les choix fins des matériaux et des couleurs, le contrôle de la géométrie, des proportions, alignements, symétries, rythmes et calepinages, la conformité des ouvrages aux dessins et la qualité de l'exécution.

Cette attente de solutions optimales sur le plan géométrique, fonctionnel et technique vaut également sur un plan économique. Il n'y a pas d'harmonie sans « analyse de la valeur ». Chaque choix architectural est pesé au regard du moyen le plus simple de répondre à l'intention recherchée. Les économies réalisées par ce savoir faire rendent finalement sa mission d'exécution moins coûteuse. Le Maître de l'Ouvrage doit en prendre conscience.

Par opposition aux « maisons sur catalogue », Il suffit d'entendre le public parler de « maison d'architecte » pour s'en convaincre : il perçoit ce dernier comme seul homme de l'art potentiellement créatif, avec, pourtant, une certaine réticence. La référence académique aux ordres classiques et aux traités d'architecture n'existe plus. La déculturation et la liberté qui en résultent pour les créateurs et leur public ont rendu non consensuelle la perception de l'art et du beau.

Quelle est aujourd'hui la légitimité artistique d'une architecture qui se prétend créative pour celui qui ne l'aime pas ? La subjectivité du goût l'emporte sur une objectivité académique qui a disparue. Dès lors, comment convaincre les usagers de leur avantage à ce que l'architecture soit pratiquée comme un art ? Comment leur opposer la qualité d'une œuvre architecturale à la maladresse d'un simple produit de construction ?

L'œuvre place plus haut son degré d'exigence à l'égard des solutions apportées aux besoins de l'utilisateur. Son auteur ajoute aux contraintes qu'on lui a fixées, celles de son message personnel. Sa signification est d'abord culturelle et historique, qu'il se traduise sur un plan symbolique, thématique, géométrique, fonctionnel, etc. De sa vision combinée à celle de son client, il fait en sorte qu'une seule solution architecturale puisse se dégager. C'est l'unicité de cette réponse qui caractérise l'œuvre.

Et c'est pour cela que le résultat construit doit rester conforme à la vision de l'architecte et qu'il doit, pour s'en assurer, accompagner la réalisation jusqu'à son terme.

Sonia Costes & Alexandre Bouisset

Sonia Costes, Architecte DE, diplômée de l'ENSA Marseille en 2019. Master 1 à l'HEIA-FR. Salariée en agence à Marseille.

Alexandre Bouisset, Architecte DE diplômé de l'ENSA Marseille en 2019. Master 1 à l'HEIA-FR. Salarié en agence Montpellier.

1. Anatole de Baudot, « La profession d'architecte », cité dans Marrey, B., (2013), *Architecte, du maître d'œuvre au disagneur*, Ed. du linteau, p.147

2. Ferro, S., (2005), *Dessin/Chantier*, Ed. de la Villette, coll. école d'architecture de Grenoble, Paris, p.61.

3. Ferro, S., (2005), *Dessin/Chantier*, Ed. de la Villette, coll. école d'architecture de Grenoble, Paris, p.60-61.

4. « Un des principaux (si ce n'est le principal) fondement du dessin totalisant est l'incapacité présumée du corps productif à l'autodétermination, une incapacité qui en vérité résulte du fait que le capital entrave toutes possibilités d'autodétermination. », Ferro, S. (2005, trad. 1979), *Dessin/Chantier*, traduction par les étudiants de Pierre Bernard en 2017, p.6.

5. Propos de Paul Chemetov, cité au cours d'un entretien pour Picon-Lefebvre, V., Somonnet, C. (2014), *Les architectes et la construction. Entretiens avec Paul Chemetov, Henri Ciriani, Stanilas Fiszer, Christian Hauvette, Georges Maurios, Jean Nouvel, Gilles Peraudin et Roland Simounet*, Parenthèses, Marseille, p.23

« Jadis l'architecte vivait sur les chantiers au milieu des artisans et des ouvriers, dont il dirigeait et surveillait les travaux, indiquant lui-même les dispositions et les assemblages des éléments de constructions, traçant les épures et l'appareil, les moyens d'échafaudage, etc., tout en laissant d'autre part, aux sculpteurs, aux peintres verriers, aux forgerons, aux artisans du bois ou du métal une certaine initiale qui, maintenue constamment sous sa direction, profitait à l'unité des œuvres, sans exclure la variété. C'était l'âge d'or de l'architecture ; chacun créait véritablement, trouvant des inspirations qui conduisaient à un progrès incessant. [...] Mais il vint un moment où, sous la pression académique, furent créées des écoles d'art, dans lesquelles on prétendit éduquer et instruire les architectes par des cours théoriques et des exercices, en dehors de tout contact avec la pratique des chantiers. »¹

Le chantier et l'architecte semble avoir toujours été une relation complexe. D'abord pratiquée par les artisans, l'architecture est progressivement devenue une discipline à part. Le dessin d'architecture, initialement basé sur un savoir d'expérience de la construction - des maîtres bâtisseurs et des maîtres artisans - est devenu au cours de l'histoire, le reflet d'une conception hiérarchisée et dogmatique de l'édification². L'architecte, perçu comme un guide de la construction, s'est peu à peu détaché des artisans pour s'imposer comme figure intellectuelle de la construction, dominant la construction par le dessin codifié, lisible et compréhensible seulement par quelques initiés³.

Cette relation de supériorité a contribué à déconnecter progressivement les architectes du « faire » du chantier, pour se concentrer sur l'aspect intellectuel de la construction ; la conception et le dessin du projet. Voir, cela pourrait même avoir entraîné une dépréciation du travail des ouvriers, à l'avantage de la supériorité du dessin de l'architecte, excluant toute possibilité, pour les ouvriers, de faire partie intégrante du projet⁴. Le dessin d'architecture serait devenu le seul média valable pour véhiculer le projet et la pensée de l'architecte.

Malheureusement, la déconnexion de ces deux mondes ; celui du travail de l'architecture de papier, et celui de l'édification à contribuer à éviter les co-relations du projet et du chantier, pour ne faire du chantier qu'une « vérification » du projet⁵. En effet, le chantier est trop souvent considéré comme la simple matérialisation physique du projet alors qu'envisager cette phase comme une autre étape de réflexion pourrait être le lieu de nouvelles expérimentations et d'enrichissement.

Une déconnexion entre projet et chantier

Si le chantier n'est pas inclus dans le projet dès la conception, la déception peut être grande ; les contraintes des bureaux d'études dérangent l'organisation, les entreprises ne savent ou ne peuvent pas réaliser les demandes techniques, les contraintes budgétaires orientent la construction, et finalement la réalisation

devient une matérialisation bien éloignée de la représentation idéalisée - sur papier - du projet. Cette déception face aux difficultés du chantier peut tendre les architectes à dénigrer cette phase, sources de désappointement, lieu de potentiels conflits entre les différentes parties prenantes du projet et moment de stress - faces aux contraintes de délais, aux dépassements budgétaires, aux malfaçons, etc.

Cette déconnexion ne trouverait elle pas sa source dans les écoles d'architecture ? Le chantier ni est jamais abordé, ou seulement de manière très ponctuelle dans les studios de projet, sous la direction d'un enseignant intéressé par le chantier. Généralement, cette phase est très souvent diabolisée, car pas assez académique, présentée comme le temps de destruction - paradoxalement - du projet.

Ce refus d'aborder le chantier comme autre chose qu'une source d'ennuis éloigne certainement les architectes de la volonté de prendre part à cette phase. Dans les grandes agences, où le travail est segmenté, seules quelques personnes, déjà expérimentées, se retrouvent face aux problématiques du chantier, contribuant à la dichotomie entre conception et réalisation.

Une tendance semble également se dessiner chez les jeunes diplômés. Ceux qui souhaitent s'installer à leur compte semblent se tourner, en premier lieu, préférentiellement vers la proposition de réalisation d'esquisse et de permis, sans suivi de chantier. Cela peut s'expliquer par des raisons économiques - coût des assurances, rentabilité du suivi de chantier. Mais cela peut aussi s'expliquer par une peur, de la part des jeunes diplômés, du manque d'expérience et du manque de compétences opérationnelles - techniques, de planification, d'organisation - face à la réalité du chantier. Finalement, il semblerait que ce soit de la culture du chantier dont la profession s'est délestée, la confiant à d'autres corps de métiers ; conducteurs de travaux, ingénieurs, etc.

Anticiper le chantier

Mais la réalité du chantier est finalement celle du projet. A l'heure où la rénovation des bâtiments apparaît comme une direction toujours plus nécessaire, ne pas prendre en compte le chantier, sa complexité, l'existant, c'est prendre le risque de négliger la cohérence et parfois la faisabilité d'un projet.

La rénovation demande un réel travail d'exploration et de prise de conscience de l'existant. Cela passe par le relevé, par des plans, mais également - et surtout - par une reconnaissance sur site. L'intervention dans l'existant exige un minutieux travail d'analyse et de diagnostic afin de comprendre le comportement du déjà là, permettant au nouveau projet de naître. C'est pourquoi certains architectes réalisent des relevés photographiques, des relevés de détails, des sondages ou carottages et parfois même, planifient une première phase de démolition - démolition des doublages et des faux-plafonds par exemple - avant l'esquisse.

Cette phase de reconnaissance permet, dans un premier temps, de mieux penser le projet face à l'existant, mais surtout, dans un plus long terme, tente de minimiser au maximum le risque d'imprévus lors du chantier.

Cette intégration très en amont du chantier met en exergue une certaine linéarité du projet. En effet, lors de rénovation, les projets semblent ne pas nécessairement suivre la chronologie codifiée de l'esquisse, APD, PRO, DCE... Des allers-retours se font, des phases se chevauchent ; il est parfois nécessaire d'interroger une faisabilité technique lors de l'esquisse, engageant dès lors un dialogue avec des entreprises. L'architecte se positionne alors comme un médiateur, afin de faire du chantier un moment de d'échange de connaissances et de création commune, pour enrichir le projet.

Une certaine agilité est ainsi nécessaire pour évoluer hors de des schémas pré-établis, pour savoir accueillir l'imprévu, gérer l'incertain, tout en continuant à coordonner toutes les parties prenantes du projet.

Trouver une nouvelle manière de faire

L'architecte, en questionnant le chantier, intègre finalement d'autres acteurs dans le projet. Cela ne signifie en aucun cas que l'architecte ne se positionne plus comme le chef d'orchestre du projet, mais il laisse une marge de manœuvre possible afin d'œuvre au « réenchancement du chantier »⁶ L'architecte reste le garant de la bonne mise en œuvre du chantier mais son dessin laisse place à une permission de création de la part de ceux permettant son édification.

Cette nouvelle voie qui émerge chez certains architectes traduirait l'envie d'une réappropriation des missions de chantier. Les architectes doivent réaffirmer leur intérêt, se réinvestir dans le chantier. Leur position est en relation directe avec le chantier et ses acteurs ; entreprises comme maîtrise d'ouvrage. Il s'agit de trouver un équilibre sans regretter non plus « l'âge d'or » d'Anatole de Baudot mais trouver une nouvelle manière de « faire » pour reconstruire une légitimité.

L'une d'entre elles pourrait-être la capacité de l'architecte à s'adapter, à faire face à l'imprévu.

La condition à cela est la maîtrise des savoirs et compétences aux opérations de chantier. Comment les intégrer de manière effective à la formation des architectes ? La formation HMONP qui doit répondre en partie à cette nécessité est-elle suffisante dans sa forme actuelle pour infuser une culture du chantier ?

La question se pose dès lors que des architectes habilités se détournent du chantier. Comment mieux intégrer les enjeux de l'exécution et ses principes de bases dans les études ? Comment intégrer la partie opérationnelle de l'architecture dans la formation, afin que les nouvelles générations soient mieux armées pour se re-saisir du chantier ?

6. Bernard, P., « Le chantier », in *Criticat*, n°02, septembre 2008, p.110

L'évolution du climat et la nécessaire adaptation de nos villes, appellent des réactions rapides de nos sociétés. Les réponses attendues doivent être pertinentes et surtout basées sur un socle culturel solide.

Si la réactivité est vitale, la permanence est fondamentale.

Or, comment assumer nos engagements sur les performances de nos bâtiments sans en maîtriser la mise en œuvre ?

Comment adapter bâtiments et villes aux rythmes imposés par les emballements, avec une maîtrise d'œuvre, cloisonnée, spécialisée, et une exécution détachée de la conception, de sa base culturelle ?

Enfin, comment garantir l'intérêt public de l'Architecture lorsque le triptyque Maître d'Ouvrage / Concepteur / Constructeur est déstabilisé par des relations d'intérêt ou de dépendance économique ?

Pour quelles raisons nos missions sont aujourd'hui fragilisées ?

L'architecture naît d'une culture initiée par un enseignement spécifique de haut niveau et par le travail de professionnels engagés qui s'appuient sur une expérimentation permanente.

Néanmoins, les chiffres récents de la MAF indiquent qu'en marchés privés, 37% des missions confiées aux architectes, sont des missions partielles (contre 6% en marchés publics). Pour quelles raisons un si grand nombre de chantiers échappe encore à la maîtrise de leurs concepteurs ?

Les arguments les plus fréquemment avancés sont :

- Une auto limitation d'architectes estimant la conception moins aventureuse que le chantier, pour une faible proportion,
- La pénétration systématique de notre profession règlementée, fragilisée par un cadre législatif et réglementaire en chantier permanent.
- Une faible obligation de moyens imposés aux Maîtres d'ouvrage en recherche de rentabilité.

Mission impossible 1 : concevoir sans construire.

Tout acte d'architecture est une progression vers le chantier, qui reste le seul aboutissement du processus : organiser et qualifier l'Espace. Donner du sens, donc bâtir (au sens large : construire, restructurer, réhabiliter, entretenir, diagnostiquer, habiter...).

L'architecte commande étymologiquement et historiquement le constructeur : Il est le « *chef des charpentiers* ». En projetant, il organise techniquement et

humainement la construction dans le temps et l'espace.

L'expérience acquise sur le chantier est un complément culturel indispensable à la réactivité de la profession et à la pertinence de la conception.

Lorsqu'un architecte tourne le dos au chantier, c'est souvent pour des raisons structurelles. Le chantier monopolise les compétences confirmées dans les agences, et les petites structures sont moins souples dans ce domaine. Parfois aussi par crainte des responsabilités, liées à une mise en œuvre de plus en plus complexe ; le chantier étant le lieu de tous les risques.

Néanmoins, les groupements de maîtrise d'œuvre sont le plus souvent des partenariats d'architectes, motivés par la recherche d'un complément de compétence, d'un appui local ou d'un renforcement structurel.

Mission impossible 2 : construire sans architectes.

Certains maîtres d'ouvrages souvent privés, s'adressent à une maîtrise d'œuvre d'exécution spécialisée, la considérant comme « plus souple, plus efficace », mais peut être plus dépendante et souvent moins engagée.

Or, quel est le niveau d'engagement d'un maître d'œuvre d'exécution sur le respect du projet architectural, si ce n'est son engagement moral, éthique ? Est-ce toujours suffisant pour garantir un bon arbitrage dans le déroulement normal d'un chantier, ou face aux imprévus ?

Il faut rappeler que l'Architecture n'a pas d'existence contractuelle. Elle doit emprunter des chemins de confiance pour être livrée avec le construit.

C'est toujours hasardeux pour le projet architectural de priver le chantier de la mémoire de la conception.

Le projet architectural se transmet. Le sens est donné dès la conception. La pensée de l'espace est transmise et confirmée par l'intervention de chacun, phase après phase, justifiant toute décision jusqu'à l'infime détail de la réalisation.

Ce n'est pas un simple dessin, que la seule force du trait suffirait à faire traverser sans le dénaturer toutes les phases, de la conception à la livraison.

Il s'agit d'une dynamique initiée par le concepteur et portée collectivement. Un lien qui relaie l'intention à travers le temps et l'espace, de telle sorte que chaque acteur, concepteur, contrôleur, constructeur, utilisateur, usager, ... puisse s'y référer, depuis l'expression du premier besoin, jusqu'aux derniers usages de l'édifice.

L'arrivée d'une maîtrise d'œuvre insuffisamment informée ou sensible à cette dynamique, peut être fatale au projet architectural.

Une question de loi

L'Architecture n'a pas d'existence contractuelle, mais elle est une expression de la culture, déclarée d'utilité publique par l'article 1 de la loi de 77, qui est opposable par chaque citoyen à tous maîtres d'ouvrages, publics comme privés.

Qui par sa formation, sa pratique, est en mesure d'appuyer des décisions déterminantes tout au long du processus, et de s'engager à long terme sur la « *création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect du paysage naturel et urbain ainsi que du patrimoine* » pour ne citer que l'article 1 de la dite loi ?

Sans parler de l'intégration des 5 000 normes et réglementations de plus en plus nombreuses et techniques, normes parfois devancées par l'expérimentation et la conviction d'architectes engagés, suivis par des maîtrises d'ouvrage et des assureurs concernés ?

Si certains y trouvent leur compte, l'application « a minima » de l'article 3 de la loi de 77 (... obligations de recours limitées au « *projet architectural faisant l'objet d'un permis de construire* » le projet étant décrit par ailleurs comme la définition par « *des plans et documents écrits de l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume, ainsi que le choix des matériaux et des couleurs.* ») ne permet pas de garantir le respect de l'article 1 de la dite loi. Car cela impliquerait que le projet soit décrit et figé au moment du dépôt du permis de construire, c'est à dire au niveau d'un avant projet, et qu'il ne subisse aucune altération jusqu'à sa livraison.

Compte tenu des aléas techniques et économiques que subit la construction aujourd'hui, il est évident que le concepteur doit accompagner le projet à son terme.

Ce n'est pas le coût de sa mission qui est visé, mais la maîtrise de l'œuvre, et le pouvoir de décision qu'elle confère. (La responsabilité restant volontiers partagée avec le concepteur.). Le coût de la construction est directement lié à la hauteur des objectifs à atteindre. Ces objectifs sont des choix de société, décrits par des lois, traduits par des normes et des règlements. Ils ne sont pas négociables.

C'est malheureusement souvent l'architecture qui sert de variable d'ajustement.

Or, on attend d'elle qu'elle rende notre monde meilleur.

La culture portée par l'architecture est un facteur majeur de stabilité de nos sociétés.

La souplesse et la capacité d'adaptation sont les facteurs de leurs survies.

Les architectes, dont la profession se complexifie rapidement et inexorablement, accompagnent tous les changements. Ils maîtrisent les normes et réglementations, produisent et partagent la maquette numérique avec leurs partenaires, ils

pilotent drones et imprimantes 3D, ils gâchent la paille avec les constructeurs, ils préconisent avec les industriels, trient, réhabilitent, restructurent, recyclent ce qui peut l'être, participent aux débats de société et s'exposent dans l'innovation par engagement et conviction.

Sans connaître les problématiques des chantiers dans 10 ans, 5 ans, ... voire en 2023, on peut affirmer que notre profession est structurée pour y répondre dans le respect des attentes sociétales.

La pertinence, la performance et la permanence de l'Architecture, pour citer Henri Ciriani¹, sont des valeurs d'utilité publiques, portées par la présence continue du concepteur tout au long du processus.

1. Ciriani, Henri. «Pertinence, performance, permanence», Architecture d'aujourd'hui 247, Octobre 1986

Il est de plus en plus fréquent de rencontrer des confrères dont le métier se limite au dépôt du PC, voire au dossier d'exécution, sans vouloir ou pouvoir selon les cas suivre le chantier.

Pourquoi ?

1/ Sans doute par manque de pratique durant la formation initiale et même pendant la HMONP, abordant donc avec une certaine angoisse cette partie de notre métier, pourtant ô combien importante. Mais la formation initiale renâcle à s'avancer sur le chemin de la pratique de chantier.

2/ Mais aussi, notamment pour ceux qui travaillent pour la promotion privée, fréquemment organisée pour faire ce suivi en interne, parce qu'ils sont certains de gagner ainsi du temps sur le planning et de l'argent sur les honoraires de la maîtrise d'œuvre !

Il faut aussi prendre en compte le fait que, pour vendre, les promoteurs ne reculent pas devant les demandes des acheteurs, mais ont beaucoup plus de mal à accepter le supplément de travail généré par ces demandes multiples. Un salarié ne discute pas la demande et ne réclame pas de supplément de rémunération !

3/ Et pourtant, il ne paraît pas concevable de se couper de cette phase de mise en œuvre qu'est le chantier. Elle permet de prendre en compte et de voir la difficulté que peut représenter la réalisation (murs et cloisons courbes, par exemple) par rapport aux dessins, alors même que chaque opération est un prototype ! Les aller-retour lors de ces expériences sont indispensables et nous font progresser.

4/ Enfin c'est au cours du chantier (dans la durée des contacts hebdomadaires) que les relations MOA-MOE peuvent se renforcer ou s'améliorer pour durer. C'est aussi, bien sûr, le renforcement des relations avec l'entreprise qui peut amener celle-ci à se surpasser pour répondre à une demande du MOE. Le chantier est l'aboutissement du système créatif ! Voir se réaliser et grandir ce que l'on a imaginé est très réconfortant et satisfaisant. Sans le chantier, le projet est un peu orphelin.

C'est aussi la seule certitude d'avoir un projet conforme à ses dessins et réalisé dans les règles de l'art, pour la sécurité de nos MOA. C'est également la meilleure façon de montrer que nous ne sommes pas « que » des artistes ou des doux rêveurs et que nous sommes à même de parler technique et mise en œuvre, et pas seulement informatique, perspective, insertion... Le chantier fait partie du métier d'architecte : l'oublier peut avoir de grandes conséquences, sans parler des responsabilités en cas de modifications, ni de la conformité architecturale que l'on cherche souvent à nous faire endosser sans avoir suivi le chantier !

Dans le cadre de mon mémoire pour l'obtention de la HMONP, je me suis intéressée à la relation maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. L'ouvrage *Promoteur architecte, une histoire récente*, de Jean-François Pousse, Sandra Roumi, Jean-Philippe Hugron (AAM Editions, 2021) est intéressant pour la réflexion qu'il ouvre par le biais des intervenants de l'ouvrage collaboratif. Lors de mes entretiens, j'ai interrogé quelques agences d'architectures qui montent leur structure de promotion afin de promouvoir leur agence, mais aussi de maîtriser l'intégralité du processus, quand ils constatent que l'exécution est de plus en plus mise de côté. Le pouvoir de décision donné à la maîtrise d'ouvrage me semble découler de trois phénomènes :

Le premier : dès les premières lois encadrant le titre d'architecte, l'exercice de la profession n'a vraisemblablement pas été suffisamment encadré (contrairement à certains de nos voisins européens). Lors de mes échanges avec l'ordre des architectes, il est ressorti que l'exercice de la profession est défendu essentiellement par les syndicats et celui du titre uniquement par l'ordre. Or, lors de l'approbation de la loi du 31 décembre 1940, la SADG et SFA rencontraient des difficultés. Le code déontologique est publié au Journal Officiel de septembre 1941. Les différentes institutions se sont créées et l'exercice de la profession n'a peut-être pas suffisamment mis en avant. Un ouvrage intéressant dans ce domaine : *De la S.A.D.G. à la S.F.A, histoire d'une société d'architecte Deuxième partie : 1940 -1992*, de Eve Jouannais – Editions Tribune d'histoire de l'architecture par la Société Française des Architectes – 1992

Après la loi sur l'architecture qui encadre davantage le titre que l'exercice (il faut alors devoir construire plus de 170m² de surface de plancher pour faire appel à un architecte, et l'on peut s'interroger sur le fait de ne pas devoir faire appel à un architecte dès le premier m² construit), de multiples lois ont limité les recours à l'architecte et subdivisé ses fonctions. On notera aussi le nombre de modifications de certains articles de la loi sur l'architecture depuis 1977, et le nombre de lois approuvées depuis. Les ingénieurs, très présents depuis l'entre-deux-guerres, récupèrent les missions plus techniques et l'intervention de l'architecte est souvent réduite au champ protégé par le titre : la conception de l'ouvrage et l'obtention du permis de construire.

En 1985, la loi pour la Maîtrise d'Ouvrage Publique (MOP) encadre la commande publique et valorise la qualité architecturale des constructions. Cette loi permettra ainsi à toute une génération d'architectes de vivre de la commande publique jusque dans les années 2000. Cependant dès 2004, une ordonnance acte la création des partenariats publis-privé (PPP). En 2009, les procédures de conception-réalisation puis les marchés de conception-réalisation, maintenance-exploitation (CREM) sont créés et ajoutés en 2011 au code des marchés publics sous l'intitulé « marché de réalisation et d'exploitation-maintenance » (REM). Ces lois successives ont limité le recours à l'architecte au « cœur » des marchés publics, offrant une place importante aux entreprises et autres intervenants extérieurs (BET,

ingénieurs...). Fernand Pouillon écrivait déjà à ce sujet en 1968 dans ses *Mémoires* « si nous, architectes, avions été plus nombreux à défendre ces principes, jamais les maudits BET n'auraient vu le jour. Si nous avions été plus unis et soucieux des buts à poursuivre, nous n'aurions pas perdu nos prérogatives. » (Pouillon, 1968, p. 286). Des propos qui seront repris quelques années plus tard par Claude Parent dans son ouvrage *l'Architecte bouffon social* : « pour le moment, tout va bien, on a la situation en main. Les B.E.T. s'engraissent, les promoteurs font du lard. » (Parent, 1982, p. 129). Le code des marchés publics est finalement abrogé en 2015, remplacé par le code de la commande publique issu d'une ordonnance de 2018. L'évolution des textes de lois multiplie et fragmente toujours un peu plus les missions de réalisation d'une opération publique, laissant une place plus importante à de nouveaux acteurs. Avec la loi « climat et résilience », ne devrait-on pas récupérer indirectement des marchés ? La maison individuelle ne semble plus compatible avec les nouvelles politiques (notamment énergétiques). Le « zéro artificialisation nette des sols » d'ici 2050 ne va-t-il pas permettre aux futures générations d'architectes de récupérer des opérations (de conception, au moins) ?

Les promoteurs ne font plus confiance aux architectes qu'ils considèrent davantage comme des artistes que des bons techniciens. Le lobbying des ingénieurs n'aurait-il pas poussé à cette situation ? « La conjonction des idéaux du mouvement moderne, de l'industrialisation du bâtiment, de la généralisation des modèles, de la production en série, de l'importance des chantiers, pousse à une logique technico-économique et donne une place montante aux entreprises, aux ingénieurs des bureaux d'études techniques indépendants ou intégrés, d'abord aux partenaires des architectes puis, peu à peu concurrents directs » (Hurgon, Pousse, Roumi, 2021, p. 15). L'ordre note une multiplication des doubles structures conception-exécution chez les architectes. Cette évolution est destinée à permettre aux architectes de récupérer des marchés qui leur échappaient (notamment celui de l'exécution). C'est le cas de l'agence d'architecture dans laquelle j'exerce. Depuis qu'ils ont créé une « marque » pour l'exécution, et que la structure regroupe plus d'ingénieurs que d'architectes, les dirigeants ont noté que les maîtres d'ouvrage les sollicitent plus facilement pour la mission complète conception-exécution, voire pour la seule exécution.

Enfin, le développement des promoteurs après la seconde guerre mondiale a amené leur implication dans le projet architectural à s'accroître : les lois évoluent dans leur sens en leur demandant d'être « sachant » ou de s'entourer d'AMO afin de l'être. Avant de consulter un architecte pour la faisabilité d'une opération sur un site donné, le maître d'ouvrage doit déjà avoir réalisé des études préliminaires (code de la commande publique – partie II – livre IV – titre III – chapitre I – section III - article R2431-24). Ensuite, maître de l'enveloppe financière de l'opération, ses choix impactent grandement l'aspect architectural de l'ouvrage. Même après l'obtention d'un permis de construire, il peut demander à l'architecte de reprendre son projet à cause des coûts de certains matériaux.

« et si le promoteur s'était tout simplement mué en une sorte d'aménageur privé ? » (Hurgon, Pousse, Roumi, 2021, p. 41). Ce sont des pratiques de plus en

plus courantes où les Z.A.C. s'élaborent avant tout avec les promoteurs. Certaines collectivités reconnaissent même spontanément se tourner vers eux avant les architectes pour ce type de mission.

Néanmoins, nous pouvons faire état de ce constat : « c'est une relation tripartite entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et la collectivité locale qui s'impose » (Hurgon, Pousse, Roumi, 2021, p 41). « Derrière la question de la compétence, c'est le sujet de la formation qui est en jeu. Or, pour les architectes, la formation évolue peu, très peu. Encore aujourd'hui ils sont formés à l'idée qu'il existe une responsabilité publique de l'architecte, qui n'est absolument pas formé aux relations avec le privé. Sans doute est-ce une matière très difficile à enseigner. » (Christian de Portzamparc dans Hurgon, Pousse, Roumi, 2021, p 42). En effet, le constat d'un architecte que j'interrogeais dans le cadre de mon mémoire est que la mission de maîtrise d'œuvre dans les années 1960 correspond au DCE d'aujourd'hui. Pour faire face à ces complexifications et ces évolutions, une multiplication des acteurs apparaît : « années passant, la complexité des chantiers, leur financiarisation, la technicité sans cesse accrue, le respect de la marée montante des normes entraînent la multiplication des acteurs de la maîtrise d'œuvre » (Hurgon, Pousse, Roumi, 2021, p 19). Aujourd'hui, nous parlons plus facilement d'équipe de maîtrise d'ouvrage (maître d'ouvrage + AMO en tout genre suivant ses demandes) et d'équipes de maîtrise d'œuvre (architecte ou ingénieur s'entourant de BET pour les multiples études demandées). Le développement du terme « groupement » va également dans ce sens. Il n'y a plus seulement deux acteurs et une collectivité locale dans un projet, mais des groupes d'acteurs représentant le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et la collectivité locale. L'initiative des « Architectes Bâisseurs » puis « Architecteurs » dans la seconde partie du XXe siècle, avec le « contractant général » en architecture n'est-elle pas une pratique vers laquelle l'architecte aurait intérêt à s'engager pour récupérer les parts de marché perdues ?

Le chantier, lieu où est posé le chevalet pour façonner chevrons et chevêtres, où le tailleur de pierre, façonne les chants de pierres, voilà les activités renvoyant à la même racine étymologique du lieu de la mise en œuvre d’un édifice ;cantiere en italien et tout simplement « obra » en espagnol : « l’œuvre ». Notons ici que la langue de Cervantes ne fait pas de distinction entre l’œuvre et le lieu de la mise en œuvre, du moins dans le domaine de la construction d’un bâtiment. Bien que, la séparation de l’œuvre et du lieu de sa manifestation, ne soit pas imaginable, nous observons pourtant un abandon du chantier de la part des architectes se contentant de la conception et déléguant la coordination de la mise en œuvre à un tiers. Que reste-t-il alors de la force et de la cohérence de l’œuvre, née d’une telle fragmentation et quelle est la force d’un chantier n’étant pas directement impulsée par l’esprit créateur à la source du projet ?

Le chantier et l’ouvrage à travers l’histoire

L’héritage des œuvres construites par l’homme se présente à nous comme un indice des forces vives présentes lors de leur mise en œuvre, effort entrepris afin de donner corps aux valeurs d’une société. Le lieu du chantier lui-même, les moyens et la matière à dispositions, ont depuis toujours directement marqué l’ouvrage. L’évolution, l’abandon et le remplacement des modes constructifs résultent directement de l’acte de mise en œuvre, le chantier est ainsi le lieu de l’évolution et de la manifestation matérielle d’une culture vivante. Il est par ailleurs annonciateur d’éventuelles crises, phénomène précédant un bouleversement culturel. Les indicateurs de déclin de style que les historiens savent si bien répertorier sur les monuments historiques, s’annonçaient certainement tout d’abord par le changement d’ambiance, de discours et de moyens disponibles dans les cabanes de chantiers.

Pour illustrer l’importance du rôle du site de construction, son choix géographique s’opère de manière stratégique jusqu’aux temps « modernes », en accord avec les forces telluriques et célestes, à tel point que la majeure partie de l’activité de la construction préhistorique était dédiée à ériger des édifices permettant de concentrer et de catalyser ces champs énergétiques présents pour les mettre au service de l’humain. Une fois les connaissances relatives à ces champs perdues, ces chantiers sont abandonnés-les cathédrales gothiques figurent certainement parmi les ouvrages faisant encore partie de cette lignée alors qu’aujourd’hui nous n’avons plus les connaissances nécessaires à la compréhension des choix qui ont guidé leur position, leur orientation exacte, ou encore leurs liens au site. La compréhension de ces bâtiments se tisse pour nous à travers la liturgie chrétienne sur le plan spirituel, motivant par ailleurs la recherche d’une décomposition structurelle, ayant l’objectif d’exprimer la sensation d’ascension vers la lumière. Nous mesurons alors, par l’habileté de leurs constructeurs, l’évolution des moyens ayant permis de poursuivre cette quête en allégeant progressivement l’appareillage des murs et des voûtes. Leurs transformations en arêtes et en

branches, tiercerons et liernes se présentent à nous comme témoin de la rigueur et du courage qui animait ces chantiers, inscrit dans la promesse d'un monde céleste dépassant les conditions terrestres à tous les égards. Puis, de nouveau, une lourdeur semble s'installer, l'œuvre semble dériver du programme initial, pour mieux démontrer l'excellence artisanale que la stéréotomie avait alors atteint. Quand les nervures minérales, portant des voutes de plus en plus élevées se transforment en dentelles extravagantes, quand la clé de voute, se voulant durant des millénaires, aussi discrète et légère que possible, devient un ouvrage exhibé de plusieurs tonnes, suspendue au sommet de voûtes croisées, finalement, quand l'orgueil de la démonstration du possible l'emporte sur l'expression de l'objectif spirituel initial, alors, l'art gothique capitule. Aussi bien que sa raison d'être ; celle de l'enchantement des forces divines qui commence alors à être regardée sous un nouveau jour.

Retenons que dans cette phase précise de « déclin », nous n'assistons pas à la perte de savoir-faire artisanal, bien au contraire, les prouesses du gothique flamboyant n'étaient techniquement pas imaginables à l'apogée de l'art gothique. Ce qui se trouve en déclin ici semble plutôt la force du lien spirituel, motif initial de cet art.

Le temps murît pour que l'homme construise selon un modèle de monde régulé par des lois mathématiques aux expressions strictement géométriques. L'analyse scientifique et l'emploi de nouveaux modes calculatoires se cristallisent dans le chantier que Filippo Brunelleschi, un orfèvre et horloger florentin, qui met en œuvre un chantier parfaitement planifié et coordonné pour franchir l'espace croisé du transept de la cathédrale Santa Maria Del Fiore, prouesse technique qui sera dépassée en diamètre de franchissement seulement en 1873, 437ans plus tard...

Ce succès de la raison face à un problème brillamment résolu sur le plan technique ouvre une époque de confiance démesurée dans la logique humaine et contribue à une course à l'hégémonie entre les nations. Porté par un modèle économique productiviste et extractiviste, cette revendication mène vers des conflits d'échelle de plus en plus considérable, conduisant en dernier ressort aux conflits mondiaux qui marquent l'histoire moderne et dont nous sommes les héritiers.

L'émergence du mouvement moderne est, certainement à appréhender dans cette vision hypermatérialiste. Par prudence, elle prend évidemment intellectuellement, toutes ses distances par rapport aux idées révolues de domination nationale, construisant ainsi l'idée d'internationalisme.

Cette synoptique de certains événements historiques marquants, nous emmène à notre propre époque de la mondialisation, se basant plus que jamais dans l'activité de transformation de la matière primaire afin d'assurer une aisance matérielle pour l'humain. Cette pensée linéaire rencontre ses limites dans un monde fini,

1. Le chimiste suédois Svante Arrhenius écrit en 1910 dans L'Evolution des mondes : « L'acide carbonique doublerait-il en quantité, que nous gagnerions 4 degrés ; il devrait augmenter de quatre fois son volume actuel pour gagner 8 degrés. En même temps sa diminution accentuerait les différences de chaleur et de climat des différentes parties du globe ; son augmentation égaliserait au contraire la température »

incompatibilité qui préfigure des conflits autour des ressources se raréfiant de manière exponentielle, incohérence relevée dès le début du XX^e siècle¹.

Cette course à l'accélération de la production matérielle a directement motivé la réduction du temps de construction ce qui élimine progressivement la présence de l'homme dans la chaîne de transformation matérielle et donc du chantier. Il n'est alors plus en mesure d'imprégner le bâtiment en construction de sa présence, il n'agit plus qu'à travers les commandes de machines effectuant des tâches programmées, redondantes ; éliminant par là tout geste non anticipé, l'acte de création intuitif, la richesse expressive de l'échelle humaine ne trouve plus son empreinte dans le milieu que nous habitons.



Figure 1 chantier de construction électrique, Vision de l'an 2000, Villemard (1910)

Tandis que la même industrie et les mêmes matériaux s'affairent selon de mêmes principes de mise en œuvre tout autour du globe, les espaces produits de cette manière se ressemblent tous, l'adaptation climatique passe par l'installation d'équipements énergivores à l'obsolescence programmée. Une diversité du langage « architectural » semble cependant être recherchée par le déguisement carnavalesque de ces structures en béton armé.

Pourquoi cet effort pour une apparente diversité alors que le paradigme architectural des modernes ne fait appel qu'à la fonction, à l'efficacité et à la rentabilité matérielle ? Si la rentabilité monétaire d'un projet dépend de l'attribution d'une expression individuelle, et de sa visibilité dans la dissonance architecturale contemporaine, on constate alors le besoin profond de l'homme d'évoluer dans une diversité spatiale du milieu qu'il habite. Afin d'apporter une réelle réponse à ce besoin, il faudrait l'appréhender par sa portée réelle, par son ancrage architectural dans la réalité matérielle, constructive et sociale.

Cette revendication d'une cohérence matérielle, structurelle et spatiale, pourtant proclamée parmi les penseurs et les acteurs de l'architecture, ne semble pourtant pas avoir été respectée par les modernes :

A ses débuts, le mouvement moderne a engagé des efforts importants pour obtenir une expression immatérielle et astructurelle car la culture du chantier puisait dans une tradition contraire. Les appareillages de briques devaient être cachés derrière un enduit homogénéisant en quête d'une expression monolithique des ouvrages, qui étaient alors en réalité encore constitués d'assemblages les plus divers. De nos jours, l'inverse s'opère : la généralisation du béton armé ne laisse que les joints de coulage pour traces d'assemblages, la « monolithisation » étant obtenue, l'effort constructif semble alors se concentrer à la dissimuler derrière des revêtements les plus fantaisistes. Cette ambivalence entre la réalité constructive et l'expression « architecturale » mise en avant n'alimente certainement pas une force de l'œuvre par sa cohérence. Je me permets ici de postuler — et je m'estime conforté par plusieurs millénaires d'histoire de la construction — qu'aucune durabilité, aucune satisfaction à long terme, aucune base pour une société stable n'est possible en dehors d'une cohérence entre les moyens qu'elle se donne et les valeurs qu'elle exprime. La question écologique trouve à se manifester de ce point de vue dans tout ouvrage réellement architectural, un ouvrage respectueux et logique (grec : « logos ») par rapport au système (grec : « oikos ») qu'il intègre.

Dans notre société occidentale contemporaine en quête de valeurs de référence, notre profession est en mesure d'aider à en proposer et à en établir. Dès lors qu'architectes, acteurs du bâtiment et décideurs politiques concernés seront prêt à admettre que la fragilisation progressive de la société, dans et pour laquelle nous bâtissons, se retourne inévitablement contre chacun d'entre nous, nous comprendrons alors que la tâche qui nous attend est de s'interroger sur le chantier sociétal à mettre en œuvre afin d'éviter un anéantissement du fonctionnement actuel.

Est-ce trop important, trop complexe ? Alors, investissons au moins les innombrables chantiers de construction en cours de telle sorte qu'ils deviennent de vrais laboratoires, en route vers un fonctionnement symbiotique avec le milieu vivant dont nous dépendons.

Cela ne nous concernerait pas puisque construire la société ne serait pas affaire de ceux qui construisent les bâtiments ? L'un est directement corrélé à l'autre et le chantier est un milieu permettant ce rayonnement bien au-delà de l'édification d'un bâtiment.

Serait-ce un engagement utopique n'ayant aucune chance d'aboutir ? Soit, mais la moindre chance qui peut lui être accordée rend cette voie infiniment plus intéressante par rapport à la poursuite du modèle actuel qui provoque la mise à mort et l'accélération exponentielle de notre système vivant terrestre. Le milieu du chantier est relié aux intérêts sociétaux au sens le plus large (...)

PRATIQUE D'AGENCE

Jean-François Bailleux

Architecte, directeur de travaux. Arte Charpentier

Entretien avec Jean-François Bailleux.

Internationale et pluridisciplinaire, l'agence Arte Charpentier confirme l'importance de la place de l'architecte en maîtrise d'œuvre d'exécution sur ses projets.

Arte Charpentier est composée d'architectes, paysagistes, urbanistes, architectes d'intérieur et de chercheurs. L'agence propose une approche globale en intervenant de la conception à la réalisation, du projet le plus simple au plus complexe : du garde-corps à la 5e façade, du bâtiment au territoire.

1. Jean-François Bailleux, vous êtes architecte de formation, pouvez-vous nous présenter votre parcours et la manière dont vous avez été amené à la direction de Chantier ?

Mon parcours est plus atypique que la formation de base en architecture post bac.

D'abord issu de la formation technique liée au bâtiment, je me suis réorienté vers un diplôme en école d'art m'offrant une formation diplômante en architecture. Ma formation d'architecte et l'obtention de ce titre s'est faite durant mon parcours professionnel.

Ce qui m'a amené au suivi de chantier est avant tout une envie sincère de suivre cette phase du projet. Ce pan de mon travail m'apporte plus de satisfaction que d'être un "opérateur de saisie du projet" via l'outil informatique. J'aime être sur le terrain, j'ai profité de la bascule entre la conception numérique et le dessin, pour me spécialiser dans ce domaine, je ne souhaitais pas passer toutes mes journées devant un poste de travail. J'exerce dans cette spécialité depuis les années 1990.

2. Chez Arte Charpentier, quand est-il du pôle suivi de chantier ? A-t-il toujours existé au sein de l'agence ? Comment l'avez-vous intégré ?

La cellule chantier existait au sein de l'agence Arte Charpentier à mon arrivée en 2007. J'ai logiquement intégré ce pôle, notamment, à l'occasion du chantier de la tour Oxygène¹ qui démarrait à Lyon. Le projet d'envergure, et un deuxième en cours à la même époque, a mis en lumière le besoin de la création d'un bureau à Lyon, ce qui a été fait dans la foulée. J'ai, ainsi naturellement, rejoint l'agence, étant originaire de la région.

Au départ, j'ai été intégré en tant qu'assistant, puis je suis devenu le responsable de la cellule Direction de l'Exécution des Travaux (DET). Cette évolution durant les travaux de la Tour Oxygène, est liée à la structure hiérarchique des chantiers de l'époque. A cette période, il y avait une forte tendance à recruter des responsables extérieurs aux équipes projets. Les promoteurs, eux, ont exprimé l'envie de

1. La tour Oxygène est un gratte-ciel de 28 étages et de 115 m de haut, dans le quartier de la Part-Dieu à Lyon (France). Elle fait partie intégrante du projet Oxygène qui comprend également un centre commercial, le «cours Oxygène». C'est le quatrième plus haut gratte-ciel de la ville. Son inauguration a eu lieu le 2 juin 2010.

Source Wikipedia, op. cit., https://fr.wikipedia.org/wiki/Tour_Oxyg%C3%A8ne

travailler avec un responsable qui soit intégré aux équipes d'Arte Charpentier. C'est ainsi que le poste de responsable du pôle chantier a évolué, vers celui d'un interlocuteur ancré dans le projet et connaissant ses partenaires comme les équipes dédiées à la mission architecture.

Aujourd'hui, c'est ce travail mené entre tous les acteurs d'Arte Charpentier, c'est-à-dire entre les architectes de toutes les phases du projet, que nous défendons. La réussite du projet tient en partie par cette articulation en interne favorisant la fluidité des échanges et le respect des ambitions architecturales.

3. L'agence Arte Charpentier porte des missions de Maîtrise d'Œuvre d'Exécution (MOEX). Dans quel contexte intervenez-vous ?

J'interviens pour tous les montages de chantier, en entreprise générale, en lots séparés ou en macro-lots, sur les projets de l'agence, que ce soit du bureau, du logement ou des équipements particuliers. Pour la coordination des autres chantiers avec les acteurs internes de la DET, mais aussi avec les architectes qui interviennent en phase VISA.

Avec du recul, je remarque que le rôle de la MOEX intervient de plus en plus en amont de la phase chantier, aujourd'hui.

Il nous est demandé d'être partie prenante dans l'élaboration des dossiers de conception. Nous les enrichissons par notre expérience de chantier, ce qui nous permet de mieux connaître le projet et de ne pas seulement assurer une passation entre conception et réalisation. Être architecte dans ce cadre facilite cette approche. L'agence milite depuis longtemps pour cette synergie entre tous les pôles qui élaborent le projet et maintient les équipes constituées du début en conception, jusqu'à la livraison de l'opération.

Au sein d'Arte Charpentier, en tant que responsable de cette cellule, mon rôle est de dynamiser et faire vivre la cellule chantier. Sur les dix dernières années, 9 opérations de chantier², 8 sont livrées et 1 est en cours de livraison. C'est durant ces cinq dernières années que s'est accrue la demande et que nous avons élargi la cellule.

4. En ce qui concerne la prospection, avez-vous une méthodologie particulière ? Comment s'établit-elle ?

Il faut savoir qu'Arte Charpentier porte des projets de taille importante³. En tant que responsable en charge du chantier, il faut pouvoir en assumer la responsabilité, ce qui te mobilises très souvent à 100%.

2. Listes des opérations de chantier en cours de l'agence Arte Charpentier : (en France seulement)

En cours :

– In'Cube : Centre de Recherche et d'Innovation de Danone Research, Plateau de Saclay

Livré en 2022

– Siège social de la Banque Populaire, Paris Rive Gauche : réhabilitation du siège du journal le Monde de Christian de Portzamparc, avenue Blanqui, Paris

– Siège de Chanel : Réhabilitation, Le 185 avenue Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine

– ULTEAM : Réhabilitation d'un ensemble de bureau comprenant un Hôtel Particulier, rue de Washington, Paris

3. Les opérations en France d'Arte Charpentier sont en moyenne de XXX m², quant à celles développées en Chine, elles sont d'une superficie dépassant souvent les XXX m².

Si nous regardons la constitution des équipes Arte Charpentier “Chantier”, les architectes travaillent en fonction d’une organisation interne sur les parties qui leurs sont dédiées. La méthodologie mise en place permet de ne pas superviser, mais d’agir pleinement. Avant tout, nous sommes acteurs.

En collaboration avec les autres pôles de l’agence, comme les métiers supports nous avons imaginé un book chantier. Spécialement dédié à nos réalisations dans le domaine, il permet de valoriser notre travail, notre expérience. La prospection s’établit davantage avec les pôles communication et développement qui mettent en lumière la mission de chantier.

Pour revenir sur cette notion de méthodologie, nous avons pu noter une réelle évolution. A la demande de la Maîtrise d’Ouvrage, la DET intervient de plus en plus en amont du projet, comme dans les phases APD ou APS. Suivant cette évolution, notre ambition dans le futur serait de superviser plus en amont les dossiers, les étapes des projets, pour préparer au mieux le démarrage des chantiers.

5. Quelles sont les qualités ou compétences requises pour conduire cette activité ?

On sait que le chantier est par définition source de friction. Les réunions peuvent cristalliser les tensions que ce soit lié au respect du planning ou à l’aspect économique du projet.

L’expérience, aidant, te permet de mieux cerner les événements et mieux intervenir dans ces situations. Il devient plus facile d’agir. Il faut déjà avoir du vécu sur certaines situations afin de mieux intégrer les aléas, les imprévus liés aux rapports humains inhérents à la vie de chantier. Une grande patience dans le dialogue avec tous les interlocuteurs est souvent salutaire.

Le chantier est une continuité de sujets qui sont à résoudre.

En plus d’un sens de l’organisation et il faut avoir l’envie de ne pas reculer devant l’adversité. Si tu n’aimes pas cette adéquation de sujets à résoudre dans un temps record en plus, la mission de chantier n’est pas forcément la meilleure voie.

Au-delà d’une rigueur nécessaire dans le suivi opérationnel, il est important de comprendre la problématique du projet architectural. En tant qu’architectes, nous essayons de ne pas trop prendre de raccourci pour résoudre les problèmes architecturaux : nous accompagnons pour veiller aux intérêts de chacun, tout en gardant un sens critique.

Notre organisation en pôle, chez Arte Charpentier, nous aide à ne pas faire l’impasse sur les fondamentaux des équipes engagées⁴.

4. L’agence Arte Charpentier assure les missions Architecture intérieure, Paysage, Urbanisme et Maîtrise d’œuvre d’exécution.

6. En tant qu'acteur du milieu, que pensez-vous de l'évolution des modalités de production dans la direction de l'exécution ?

Les outils numériques ont énormément fait avancer le projet, son élaboration, sa visualisation, la compréhension de celui-ci. Il n'en reste pas moins que les travaux se réalisent toujours sur la base de documents papier qui se transmettent entre les différents acteurs de la réalisation du projet (architectes et entreprise(s)). Les outils numériques ont fait avancer le suivi et le contrôle des travaux, armoire à plan, tablettes, smartphone et toutes les applications de suivi qui s'intègrent à ces outils. L'introduction des logiciels 3D permet de mieux visualiser la formalisation du projet, de résoudre les problèmes et de mieux contrôler les enjeux techniques et architecturaux.

La visualisation nous a aidé à mieux faire passer nos idées dans le cadre de la conception. Mais dans le chantier on est toujours à utiliser du papier. Sur un chantier, nous collaborons avec une pluralité d'entreprises, avec des degrés divers, qui n'ont pas toutes les mêmes moyens de développement.

Il y a moins de papier qu'avant. Néanmoins, l'outil du conducteur de travaux reste le plan. Le plan qu'il soit informatique, affiché ou stocké, symbolise le document d'échange par excellence.

7. Suivant le fil de votre réflexion, pouvez-vous m'exposer votre point de vue sur l'évolution de la temporalité allouée au chantier ? Le numérique comme les nouveaux procédés du BTP font-ils évoluer sa durée ?

La conception numérique, au regard du suivi de chantier, limite le poids des documents transportés et en facilite l'échange. On peut se balader facilement avec un support numérique type tablette. Les applications développées, aujourd'hui, sont très performantes et permettent d'assurer le suivi de chantier.

Mais néanmoins, il y a un revers de la médaille : le client tend à penser que cela nous simplifie le travail au quotidien et par conséquent il nous en demande plus et plus vite, et n'imagine pas le temps que cela engendre dans les faits. Cette idée reçue est encore bien trop vivace. Beaucoup pense que grâce aux nouveaux moyens de management, la DET va ou doit être plus rapide et qu'il est « logique » de réduire le temps de chantier.

Aujourd'hui la production d'une enveloppe sans faille, la mise en œuvre des matériaux biosourcés, comme par exemple la coulée d'un béton bas carbone, prennent beaucoup plus de temps que les procédés moins éco-responsables qui étaient jusqu'alors utilisés.

5. La norme RE 2020 :
<https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020#:~:text=La%20RE2020%20va%20au%2Ddel%C3%A0,indicateur%20de%20besoin%20bioclimatique%2C%20Bbio.>

Là encore, il est dommageable que le chantier n'ait pas pu bénéficier d'un allongement de sa durée en regard des exigences thermiques de la nouvelle réglementation environnementale⁵. Nous sommes navrés de constater que peu de clients prennent ces nouvelles pratiques en considération dans l'élaboration de leur planning prévisionnel.

8. Nous avons évoqué, ensemble, la nécessité de sens critique nécessaire à tout bon Maître d'œuvre d'exécution. Que vous apporte cette compétence particulière, de quelle manière elle complète votre approche d'architecte ?

Cette compétence est pour moi un incontournable du rôle de l'architecte. Savoir comment se construit son bâtiment et en être un acteur majeur. Il n'y a pas de chantiers identiques à l'image des projets, les techniques aussi n'ont cessé d'évoluer. La prise en charge de la réalisation de chantier modifie notre manière de concevoir un bâtiment et peut être aussi de repousser certaines limites avec l'expérience acquise.

Le rôle de l'architecte est de construire. Ainsi nous intéressons à la matérialité du projet et à son mode constructif.

C'est cet aspect du projet que l'architecte a perdu en limitant son intervention en tant que concepteur et pas en tant que constructeur. Sa part technique lui a été retirée, il a été en quelque sorte dépossédé de son rôle. Ce constat est dommageable surtout lors de chantier lorsque nous devons travailler avec tous ces partenaires. Dans les montages d'opérations, l'architecte se doit d'être averti pour être compétent. Comment peut-on dialoguer avec un BET Structures ou Façades si nous n'avons pas une certaine connaissance de ses spécialités ?

Le chantier est avant tout du concret, c'est là qu'on réalise comment se font les choses. Tout son lexique est matériel : on parle d'un clapet, d'une gaine, d'objets tangibles qui agissent et prennent corps dans l'espace.

Au sein d'Arte Charpentier, chacun à notre niveau, nous portons ces compétences et dialoguons avec des spécialistes en face qui portent ces compétences techniques.

Cette compétence MOEX permet aux architectes en interne de se former en amont. Notre rôle est d'interroger chaque participant du projet, dans le cadre de la réalisation globale. En s'engageant chacun au-delà de nos phases de conception préétablies, nous renforçons notre socle de connaissances. De même que les architectes qui ont réalisé la phase VISA nous accompagnent sur le chantier, ils participent pleinement au dialogue que nous mettons en place avec les entreprises.

9. D'un point de vue légal, quel est votre point de vue sur la responsabilité imputée aux architectes ?

De manière générale, chaque acteur du projet, dans la limite de son intervention, de son implication, est responsable d'une certaine manière, lors de la survenance d'un contentieux.

La responsabilité va toujours de pair avec la mission qui nous est confiée. Il est important, pour l'architecte, de connaître le contenu de la mission du projet et les limites de sa mission, mais surtout de ne pas s'engager sur des sujets qui dépassent ses compétences. Chaque phase du projet conditionne des engagements différents. La réalisation du projet par l'architecte permet aussi de verrouiller cette grande part de responsabilité, comme sur les accords mis en place avec tous les autres acteurs de cette réalisation.

Il faut trouver des points d'équilibre entre la responsabilité des architectes, des ingénieurs, des divers intervenants et des donneurs d'ordre toujours plus présents dans cette phase opérationnelle. L'architecte ne prend plus seul une décision, il a un devoir de conseil, mais ne peut pas prendre en responsabilité une décision collective.

10. Pensez-vous qu'il faille être, davantage encore que dans les autres phases du projet, un habile tacticien pour contourner les différents aléas inhérents à la pratique du chantier ? Comment procédez-vous ?

Tacticien ou Praticien ? C'est un jeu de rôle, un peu comme un joueur d'échecs. Il est certain qu'il faut être rôdé à l'exercice du chantier et comprendre les enjeux de cette phase de réalisation qui nécessite des prises de position fermes et rapides, question de planning.

Le facteur humain est important, le dialogue s'installe entre les différentes personnalités des acteurs du projet. La pression est relativement permanente, les questions/réponses aux divers sujets de chantier sont normalement établies sur un rythme hebdomadaire, mais on remarque aussi, une fréquence quotidienne dans le traitement des informations, les échanges mails remplacent de plus en plus un suivi plus périodique.

Pour réussir au mieux, il est important d'engager les acteurs, de savoir insuffler les échanges pour permettre la résolution des problèmes soulevés.

11. Pouvez-vous nous présenter un projet sur lequel vous travaillez actuellement ou avez travaillé ? Et comment celui-ci illustre bien votre vision de la MOEX ?

Notre grande force chez Arte Charpentier est d'être constitué en équipe interne, nous fédérons avec tous les acteurs participants.

Dans le cadre de ce projet, nous intervenons sur les missions architecture intérieure, paysage et MOEX. Il s'agit d'une réhabilitation d'immeuble de bureaux de 9 étages, y compris sous-sols, parkings et locaux techniques en toiture⁶. Ce projet d'importance a une valeur patrimoniale pour le client, ce qui lui confère un statut particulier dans le processus d'élaboration du suivi et de la réalisation.

En tant que MOEX, je ne coordonne pas et ne contrôle pas seulement la réalisation des travaux par l'entreprise, mais je dialogue aussi avec tous les intervenants du projet pour le respect de cette réalisation d'un client qui va vivre et exploiter son bâtiment pour les années à venir. La gestion des modifications lors de cette phase travaux est un enjeu important, architectural, technique et économique, la MOEX est au centre de la résolution et doit s'inscrire dans un délai convenu.

12. En tant que passeur, auriez-vous un conseil à transmettre aux jeunes ou futurs architectes, qui souhaiteraient, comme vous, se spécialiser dans cette voie ?

Mon principal conseil est de ne pas croire qu'au travers d'une seule expérience de chantier, la maîtrise est acquise, et de ne pas négliger tous les acteurs nécessaires à la bonne démarche de l'acte à construire. Nous avons la chance chez Arte Charpentier de réaliser de gros chantiers, ceux-ci nous permettent de balayer des montages très complexes. Cependant chaque montage est différent, les techniques évoluent et continuent d'évoluer.

Au regard de mon expérience, je remarque qu'on tire de moins en moins de généralité et que chaque nouveau chantier enrichit notre expérience.

Un des éléments importants est de savoir comment on va présenter cette expérience et la restituer par l'échange. Chaque acteur d'un projet X va découvrir un projet Y qui sera enrichi par la suite de l'expérience commune. Nous ne sommes pas isolés et ne travaillons pas seuls, mais on s'auto-expérimente, surtout dans une grande agence.

Il est primordial aujourd'hui de valoriser le partage de connaissance en interne, de mieux s'appuyer sur les autres via l'expérience pour mieux travailler collectivement

Propos recueilli par Hélène Garcia

6. Siège social de la Banque Populaire, Paris Rive Gauche, réhabilitation du siège du journal le Monde de Christian de Portzamparc, avenue Blanqui, Paris

La Maîtrise d’Ouvrage privée écarte souvent l’Architecte de la mission d’exécution, confiant celle-ci à un Maître d’œuvre, souvent un BET généraliste, qui privilégie dans sa direction de l’exécution le respect des coûts et des délais. La mission de l’Architecte est alors réduite à une simple « conformité architecturale » qui se limite au choix des matériaux et à la validation des témoins, et le place trop souvent dans la constatation du « fait accompli » d’une mise en œuvre qui ne respecte pas le concept ni les intentions architecturales du projet, aussi bien définies soient elles dans le dossier PRO/Marché abouti par l’Architecte.

Cette configuration privilégie au mieux le respect d’un dossier Marché figé au démarrage du chantier, au pire un appauvrissement du projet dans les études d’exécution, les mises au point et la mise en œuvre, sous la pression des délais et des coûts.

Pourtant, compte tenu du temps long du projet, la nécessité de pouvoir le remettre en question dans l’usage qui sera celui de l’utilisateur - qui se projette parfois tardivement ou évolue dans son besoin - la contrainte de s’adapter à un contexte – en particulier, et de plus en plus, pour les opérations de réhabilitation - ou à des critères de performances évolutifs – coûts et délais mais aussi environnement et fonctionnalité - exigent du Maître d’œuvre qu’il ne soit pas un simple gestionnaire du temps et du budget, mais un chef d’orchestre agile qui garde comme objectif les fondamentaux du projet architectural, mais sait aussi écouter toutes les contraintes et les besoins et les intégrer dans une vision élargie dans l’intérêt du projet architectural, pour être le meilleur conseil du Maître d’Ouvrage.

Chez LBBA nous sommes convaincus que l’Architecte se doit d’être le garant des projets qu’il conçoit et qu’il met en œuvre, en continuant absolument d’apporter sur le chantier son regard de concepteur. Les responsabilités qui incombent aux architectes sont multiples, notamment techniques, juridiques artistiques et sociales. Pour l’agence LBBA, elles imposent de maîtriser de bout en bout les projets architecturaux. L’expertise de l’architecte doit donc être envisagée dans sa globalité : du concept et sa première esquisse, jusqu’au chantier et la livraison des bâtiments aux futurs utilisateurs.

Elle doit surtout être convaincante pour les Maîtres d’Ouvrage toujours frileux à confier à l’Architecte les missions de MOEX, séduits et rassurés par les propositions des BET/MOEX souvent très articulées, dans un contexte où les intervenants de la maîtrise d’œuvre sont de plus en plus nombreux, les projets de plus en plus complexes et les attentes techniques, performancielles, environnementales de plus en plus lourdes.

Pourtant nous constatons dans la réalité de nos chantiers que l’intervention de ces BET/MOEX se limite trop souvent à un rôle de coordination des maîtrises d’œuvre techniques dans le meilleur des cas, et de « boîte aux lettres » dans le pire des cas, intervention dans laquelle l’Architecte peine à trouver son rôle, à

assurer une parole, et à voir construire son projet dans le respect des fondamentaux et du concept initial.

Concevoir la ville autrement, dans une logique d'anticipation des mutations des usages et des besoins, dans une attention aux cycles des bâtiments et des ressources, guide au quotidien la démarche de l'agence. Depuis sa création, LBBA a la particularité de donner une place forte à la bonne cohérence du projet depuis le concept jusqu'à sa mise en œuvre. LBBA a été précurseur en tant qu'agence d'architecture dans le pilotage et la coordination de chantiers, valorisant la maîtrise d'œuvre d'exécution dans la continuité du travail de conception.

Si LBBA considère que l'architecture doit être pensée de la conception à l'exécution, c'est que cette approche dans la durée, au plus près des projets, relève de la responsabilité de l'architecte. L'architecture se prolonge sur le chantier, car c'est la seule voie possible pour fiabiliser et garantir la pérennité d'un concept, sa parfaite exécution et son adaptation à l'âpre réalité opérationnelle.

Les coûts et les délais doivent être considérés comme des pré-requis qui ne peuvent, à eux seuls, dicter la conduite d'un projet en phase d'exécution. Il faut aller plus loin et c'est le rôle de l'Architecte que de garantir le respect du projet dans sa globalité. Il en a le sens, la mémoire, il a la capacité à le coordonner, à orchestrer les compétences et les expertises, à assumer la responsabilité de la maîtrise d'œuvre dans les arbitrages du Maître d'Ouvrage.

Construire est aussi une aventure humaine singulière, qui implique de bousculer les standards et les réflexes : sur le temps souvent long du chantier, le projet architectural doit s'adapter de façon à réagir aux problématiques qui se présentent. C'est une attitude de pragmatisme que nous défendons, avec un objectif en tête : l'utilisateur final. L'Architecte ne transigera à aucun moment sur les qualités du projet au service de l'utilisateur, ni sur le respect de ses engagements auprès du maître d'ouvrage. Sa présence sur le chantier permet en cela d'anticiper, d'optimiser sans cesse et sans concession, au service de l'humain.

Nous avons toujours revendiqué auprès de nos Maîtres d'Ouvrage, les missions de maîtrise d'œuvre sur nos projets, tertiaires, équipements ou logements et avons organisé nos missions dans le cadre du LBBA - Studio MOEX, pour repositionner l'architecte, vis-à-vis de nos interlocuteurs, Maîtres d'Ouvrage, Bureaux d'Etudes et Entreprises, comme garant des concepts architecturaux jusqu'à la livraison des bâtiments.

Nous abordons chaque chantier avec un œil neuf, en pensant toujours dans l'intérêt global du projet, dans l'anticipation, et en mettant systématiquement les choix architecturaux, techniques et financiers au service de l'usage. Cela suppose de continuer à penser les éléments du projet dans l'âpre réalité du chantier.

Depuis de nombreuses années nous assurons des missions de MOEX, avec des outils éprouvés, une organisation en place en interne très structurée et une vraie prise en compte de notre rôle de Mandataire et de Coordinateur de la maîtrise d'œuvre. Nous avons compris qu'il était nécessaire de communiquer sur cette expertise et cette organisation vis-à-vis de nos Maîtres d'Ouvrage, leur confiance étant essentielle à la bonne conduite de notre mission. Nous avons aussi constaté que ces missions de maîtrise d'œuvre étaient une excellente école pour former les jeunes architectes de l'agence à l'acte de construire, de même qu'un excellent argument pour recruter les jeunes talents. Notre slogan du LBBA-Studio MOEX « Pendant le chantier, l'architecture continue ! » s'est révélé être un vrai atout, tant en externe que en interne !

Le rôle du LBBA-Studio MOEX est d'assurer la bonne exécution des projets conçus par l'agence en conformité avec le concept architectural, et de conduire son évolution tout au long du chantier. Les projets sont menés dans la parfaite maîtrise de toutes les dimensions temporelles et organisationnelles, budgétaires et techniques (respect des délais, vérification des procédures, maîtrise des coûts, coordination de l'équipe de maîtrise d'œuvre...). Ils sont aussi pilotés en cohérence avec l'intelligence globale du projet et de ses enjeux.

L'organisation du LBBA-Studio MOEX est flexible et hyper mobile. Très tôt les architectes d'exécution interagissent avec les architectes de conception, puis encadrent les différentes phases de réalisation du projet : finalisation du PRO/DCE et montage du Dossier Marché, lancement du projet et anticipation des choix et ouvrages témoins, suivi des études d'exécution et de la synthèse, contrôle de la mise en œuvre, gestion administrative et financière, réception/levée des réserves et suivi de la garantie de parfait achèvement. Au sein de l'équipe plusieurs architectes sont devenus des référents spécialistes des corps d'état techniques et architecturaux.

Cependant le LBBA-Studio MOEX n'est pas cloisonné et reste ouvert, l'interaction conception/suivi de l'exécution étant essentielle à la qualité et la fiabilisation des concepts architecturaux, mais aussi dans un métier de plus en plus complexe nous semble-t-il, à l'assurance de notre compétence de concepteur et bâtisseur, que nous continuons à revendiquer.

Missions impossibles

Bulletin n° 59

ISSN 1168-8149

Société
Française
des
Architectes